



Flash info



N° 108 – Septembre 2020

Le Mot du Maire

Après un printemps et un été un tantinet perturbés par cette crise sanitaire, je vous souhaite à toutes et à tous une bonne rentrée et reprise du travail en espérant que ces « tracasseries » cesseront le plus rapidement possible car un été sans ces moments conviviaux et amicaux est un été en demi-teinte.

François ILLE, Maire.

COMITÉ DES FÊTES DU BEUCET

Beaucétaines et Beaucétains, comme nous avons l'habitude de le faire, nous pensions clôturer cet été un peu particulier, puisque sans la fête au Beucet, par un concert (dans l'église) mais au vue de la conjoncture actuelle nous préférons annuler. Nous espérons pouvoir vous donner RDV dans le courant de décembre pour fêter Noël tous ensemble autour d'un goûter !

Isabelle Forest

A L'ATTENTION DES ASSOCIATIONS

Extrait de la circulaire 20200711 du Préfet de Vaucluse:

"I. Les rassemblements

II.1. Les rassemblements de plus de 10 personnes soumis à déclaration préalable

Les organisateurs des rassemblements, réunions ou activités sur la voie publique, ou dans un lieu ouvert au public, mettant en présence de manière simultanée plus de dix personnes, adressent au préfet de département sur le territoire duquel la manifestation doit avoir lieu, sans préjudice des autres formalités applicables, une déclaration contenant les mentions prévues à l'article L. 211-2 du code de la sécurité intérieure, en y précisant, en outre, les mesures qu'ils mettent en œuvre afin de garantir le respect des gestes barrières. Les déclarations devront être adressées à mes services par messagerie électronique, au moins trois jours francs et au plus quinze jours francs avant la date prévue à la préfecture de Vaucluse ou à la sous-préfecture territorialement compétente suivant le lieu de la manifestation :

- arrondissement d'Avignon : pref-covid19@vaucluse.gouv.fr

- arrondissement d'Apt : sp-apt@vaucluse.gouv.fr

- arrondissement de Carpentras : sp-reglementation-carpentras@vaucluse.gouv.fr

2 avenue de la folie – 84905 AVIGNON CEDEX 09

Téléphone : 04 88 17 84 84

pref-contact@vaucluse.gouv.fr Site internet : www.vaucluse.gouv.fr

Le préfet peut prononcer l'interdiction de la manifestation si le dispositif prévu par l'organisateur n'est pas de nature à permettre le respect des dispositions des règles sanitaires. S'agissant des demandes d'autorisation de manifestation déposées en vertu du décret du 31 mai 2020, elles tiennent désormais lieu de déclarations."

Soutien aux familles de collégiens et de lycéens



MASQUE OBLIGATOIRE

Face à l'obligation du port du masque dans les collèges et dans les lycées qui va engendrer un surcoût non négligeable dans le budget familial des beaucétains, la Municipalité a décidé de lancer une campagne de soutien au profit des familles en difficulté.

Pour bénéficier de cette opération, merci de venir vous inscrire en mairie :

- pendant les heures d'ouverture au public
- Par courriel à l'adresse suivante : mairie.beucet@orange.fr

La mairie établira un état des besoins pour finaliser l'achat et la distribution des masques.

MOUSTIQUE TIGRE

PRIVONS-LE D'EAU!

Check-list

VIDEZ
1 FOIS/SEMAINE TOUS LES RÉCÉPTACLES POUR ÉVITER LES EAUX STAGNANTES

- Coupelles sous les pots de fleurs.
- Pots avec réserve d'eau et trappe sans lit de gravier au fond.
- Gamelles pour animaux domestiques.
- Pieds de parasols.
- Bâches de mobiliers de jardin.
- Bouturages.
- Éléments de décoration pouvant retenir l'eau (inains de jardins, cigales,...).
- Pluviomètres plastiques.

COUVREZ
DE FAÇON COMPLÈTEMENT HERMÉTIQUE OU À L'AIDE D'UN VOILAGE MOUSTIQUAIRE FIN

- Récupérateurs d'eau de pluie ou cuves.
- Fôts divers.
- Tous réceptacles pluviaux via les châteaux de la maison.

CUREZ
POUR FACILITER LES ÉCOULEMENTS DES EAUX

- Siphons d'éviers, de lave-mains extérieurs, de fontaines.
- Bondes d'évacuation extérieures.
- Rigoles couvertes avec grille.
- Gouttières, châteaux.

ENTRETIENEZ

- Piscines (veiller au bon dosage du chlore car une piscine peu chlorée est un nid à moustiques).
- Pièges à sable.
- Bassins d'agrément (y mettre des poissons rouges).
- Pompes de relevages.
- Regards et bornes d'arrosages.

RANGEZ
À L'ABRI DE LA PLUIE ET/OU DES IRRIGATIONS

- Outils de jardinage, brouettes.
- Seaux et arrosoirs.
- Poubelles.
- Pneumatiques.
- Jouets.

JETEZ

- Boîtes de conserve.
- Déchets de chantier.

moustiquetigre.org

EID MÉDITERRANÉE
OPÉRATEUR PUBLIC EN ZONES RURALES

ars
Agglo. Méditerranée
Département de Vaucluse

COMME UNE MAISON

A partir du 15 septembre :

permanences administratives et numériques tous les mardis de 9h à 12h, à la salle antonella
Venez faire vos papiers ou apprendre à utiliser l'ordinateur avec Nolwenn, tranquillement autour d'un café ou d'un thé.

D'autres activités à venir en septembre (planning en construction : yoga, soirée jeux et soirée projection, plus d'infos sur commeunemaison.fr ou par mail à contact@commeunemaison.fr ou par téléphone au 04 86 04 02 30.

Association
LABELVers

GRATIFERIA

GRATIFERIA AU BEAUCET

Marché Gratuit

SAMEDI 26 septembre de 9H à 13H

Lors du Café en l'air- Place Casteloup

Apportez ce que vous voulez donner

Prenez ce qu'il vous plaît.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

FINANCES PUBLIQUES
DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DES FINANCES PUBLIQUES DE VAUCLUSE

INFORMATION

ACCUEIL DU SERVICE DU CADASTRE DE VAUCLUSE
service départemental des impôts fonciers)

Avignon, le 25/08/2020

● POUR MIEUX RÉPONDRE À VOS ATTENTES, À COMPTER DU 1^{er} SEPTEMBRE 2020, LE SERVICE DÉPARTEMENTAL DES IMPÔTS FONCIERS VOUS REÇOIT EXCLUSIVEMENT SUR RENDEZ-VOUS (PHYSIQUE OU TÉLÉPHONIQUE) TOUTS LES JOURS DE 8H30 À 13H00

Cet accueil personnalisé concerne :

- les évaluations des locaux d'habitation ;
- les évaluations des locaux professionnels ;
- les évaluations des parcelles non bâties ;
- le contentieux éventuel avec l'administration relatif à la taxe foncière ;
- la détermination du redevable de la taxe foncière ;
- les informations sur les friches commerciales ;
- la consultation et la délivrance de documents cadastraux (relevés de propriétés et plans) disponibles également en libre consultation et gratuitement sur le site internet www.cadastre.gouv.fr et en mairie.

important : Le service des impôts fonciers ne prend pas en charge les paiements et les éventuelles demandes de délais de paiement de la taxe foncière qui relèvent de votre Service des Impôts des Particuliers ou de votre Trésorerie. Dans ce cadre, un accueil sur rendez-vous spécifique avec ces services est également possible.

● POUR BÉNÉFICIER DE CET ACCUEIL PERSONNALISÉ

impots.gouv.fr

- Le site impots.gouv.fr pour effectuer l'essentiel des démarches et trouver les réponses ;
- La messagerie sécurisée dans l'espace Particulier pour nous écrire ;
- La rubrique CONTACT sur le site impots.gouv.fr pour prendre un rendez-vous téléphonique avec le service de votre choix :
- « votre dossier fiscal », « calcul de vos impôts » puis « taxe foncière » pour le service des impôts fonciers.
- « votre dossier fiscal », « le paiement de vos impôts » pour votre Service des Impôts des Particuliers ou votre Trésorerie

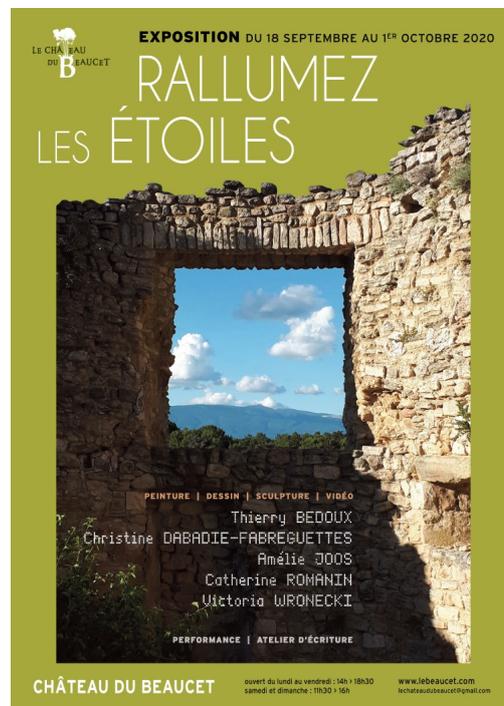
● Pour toute question : 0 809 401 401 (service gratuit + prix d'un appel)

LA VIE DE CHÂTEAU DU BEAUCET



EXPOSITION "RALLUMEZ LES ÉTOILES" AU CHÂTEAU

L'équipe du Château du Beaucet vous invite à venir découvrir, **du 18 septembre au 1er octobre**, une exposition de plusieurs artistes, créée tout spécialement pour le site du château.



Thierry Bedoux, Christine Dabadie-Fabreguettes, Amélie Joos, Catherine Romanin et Victoria Wronecki nous proposent, par le dessin, la peinture, la sculpture et la vidéo, un dialogue insolite entre leurs différentes oeuvres, propice à nous surprendre ou à nous émouvoir. Après les mois de repli et de morosité que nous avons connus, laissons nos yeux et nos coeurs s'émerveiller et tentons ensemble de "rallumer les étoiles".

Venez rencontrer les artistes chaque jour (de 14h à 18h30 du lundi au vendredi et de 11h30 à 16h les samedis et dimanches) et participer aux différentes manifestations en lien avec l'exposition : vous êtes tout d'abord les très bienvenus au **vernissage** qui se tiendra le **vendredi 18 septembre à partir de 18h**, en présence de tous les artistes et accompagné par un impromptu musical de Jean-Marc et Lison Boissière, respectivement à la flûte et au violoncelle. Puis, vous reviendrez le **samedi 26 septembre à 17h** pour assister à la **performance calligraphique** de Christine Dabadie-Fabreguettes, accompagnée par Élie au saxhorn. Enfin, vous pourrez partager vos impressions sur l'exposition, en participant le **mercredi 30 septembre à 18h**, à un **atelier d'écriture**, guidés en toute convivialité et bienveillance par la plume experte de Claude Chalabreysse (gratuit. Places limitées sur inscription à lechateaudubeaucet@gmail.com).

Alors, dans la belle lumière d'automne qui baigne notre château, n'hésitez pas à venir et revenir voir cette exposition et repartez avec des étoiles pleines les yeux !

Ne pas jeter sur la voie publique

Si vous souhaitez recevoir par mail le flash info, merci de vous inscrire à mairie.beaucet@orange.fr

Flash info Parution mensuelle

Mairie de le Beaucet

7, rue Coste Chaude

84210 LE BEAUCET

Tél: 04.90.66.00.23

Fax: 04.90.66.17.77

Mail : mairie.beaucet@orange.fr

Site: www.lebeaucet.com

Direction de la publication : Le Maire

Conception-Réalisation-Impression : Mairie